

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01247
Numéro SIREN : 812 838 308
Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2019 sous le numéro de dépôt 10868

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/10868

Déposant :

Nom/dénomination : 2CM

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 812 838 308

N° gestion : 2015 B 01247



Bilan simplifié

25 OCT. 2019

10 868

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	21 766,25	14 532,11	7 234,14	8 801,13	- 1 567
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	21 766,25	14 532,11	7 234,14	8 801,13	- 1 567
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	50 108,43		50 108,43	53 921,80	- 3 813
Autres créances	16 898,89		16 898,89	14 890,73	2 008
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	31 195,54		31 195,54	54 602,57	- 23 407
Caisse					
Charges constatées d'avance	656,60		656,60	467,60	189
ACTIF CIRCULANT	98 859,46		98 859,46	123 882,70	- 25 023
TOTAL GENERAL ACTIF	120 625,71	14 532,11	106 093,60	132 683,83	- 26 590

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000,00)		8 000,00		8 000,00	
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		800,00		800,00	
Réserves réglementées					
Autres réserves		17 670,96		26 881,24	- 9 210
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		13 420,73		20 789,72	- 7 369
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		39 891,69		56 470,96	- 16 579
Dettes					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		761,90		959,50	- 198
Autres dettes		65 440,01		75 253,37	- 9 813
Produits constatés d'avance					
DETTES		66 201,91		76 212,87	- 10 011
TOTAL GENERAL PASSIF		106 093,60		132 683,83	- 26 590

M.A.
Certifier conformes
M.A.

Voir l'attestation de l'expert-comptable

SAS INEC

C.A.

Page 2

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises					
Production vendue biens		286 394,10	307 508,76	- 21 115	-6,87
Production vendue services					
Chiffres d'affaires Nets		286 394,10	307 508,76	- 21 115	-6,87
Production stockée					
Production immobilisée			1 805,56	- 1 806	-100
Subventions d'exploitation reçue			0,12	312	N/S
Autres Produits	312,22				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	286 706,32	309 314,44	- 22 608	-7,31	
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement					
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes	40 384,03	37 543,63	2 840	7,57	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 697,00	4 356,67	- 660	-15,14	
Rémunérations du personnel	176 922,53	188 469,71	- 11 547	-6,13	
Charges sociales	45 095,09	50 487,42	- 5 392	-10,68	
Dotations aux amortissements	5 296,99	5 033,93	263	5,23	
Dotations aux provisions			1,22	- 1	-100
Autres charges					
Total des charges d'exploitation	271 395,64	285 892,58	- 14 497	-5,07	
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 310,68	23 421,86	- 8 111	-34,63	
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières	661,95		662	N/S	
Charges exceptionnelles		324,14	- 324	-100	
Résultat avant participation et IS	14 648,73	23 097,72	- 8 449	-36,58	
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	1 228,00	2 308,00	- 1 080	-46,79	
Total des Produits	286 706,32	309 314,44	- 22 608	-7,31	
Total des charges	273 285,59	288 524,72	- 15 239	-5,28	
RESULTAT NET	13 420,73	20 789,72	- 7 369	-35,45	
Dont Crédit-bail mobilier	6 147,36	4 897,02	1 250	25,53	
Dont Crédit-bail immobilier					

certifier con formes

Voir l'attestation de l'expert-comptable

M.A

SAS INEC

CA

Page 3



2CM

SAS au capital de 8 000 €
**Siège social : 4 Rue de l'AVENIR
77760 LA CHAPELLE LA REINE**

**RCS MELUN 812 838 308
SIRET / 812 838 080 00011**

**PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES**

DU 26 MARS 2019

L'an deux mille Dix neuf,
Le Vingt Six Mars,
A dix heures,

Les associés de la société par Actions Simplifiés « 2 C M », au capital de 8 000 € divisé en 100 Actions de 80 € chacune, se sont réunis au siège social, 4 Rue de l'AVENIR 77760 LA CHAPELLE LA REINE, sur convocation qui leur a été faite par la Présidence, suivant lettre adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr CAILLE Christophe , Président propriétaire de 50 Actions.

Le président constate que sont présents ou représentés à la réunion :

- Madame CAILLE Anne, propriétaire de 50 Actions.

A.A

C.A

Le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2018.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 de la loi du Code de commerce.
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Quitus de la Présidence.
- Affectation et répartition des résultats.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux associés,
- Le rapport de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice écoulé,

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels au 30 Septembre 2018.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, qui ont été adoptées à l'unanimité des votants, compte tenu, en ce qui concerne la résolution d'approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, des prescriptions relatives au calcul du quorum et de la majorité des abstentions au vote édictées par ledit article.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 30 Septembre 2018, les approuve tels qu'ils sont présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

N.A



CA

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le Bénéfice de l'exercice 2018 comme suit :

- une Distribution de dividendes de 10 000 Euros.
- Autres réserves :3 420.73 Euros

Cette Distribution de Dividendes d'un montant de 10 000€ est éligible à l'abattement de 40% conformément aux dispositions de l'Article 158-3-2 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres.

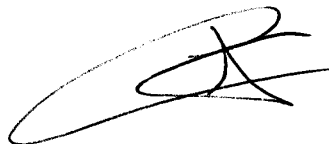
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.



M.A



C.A